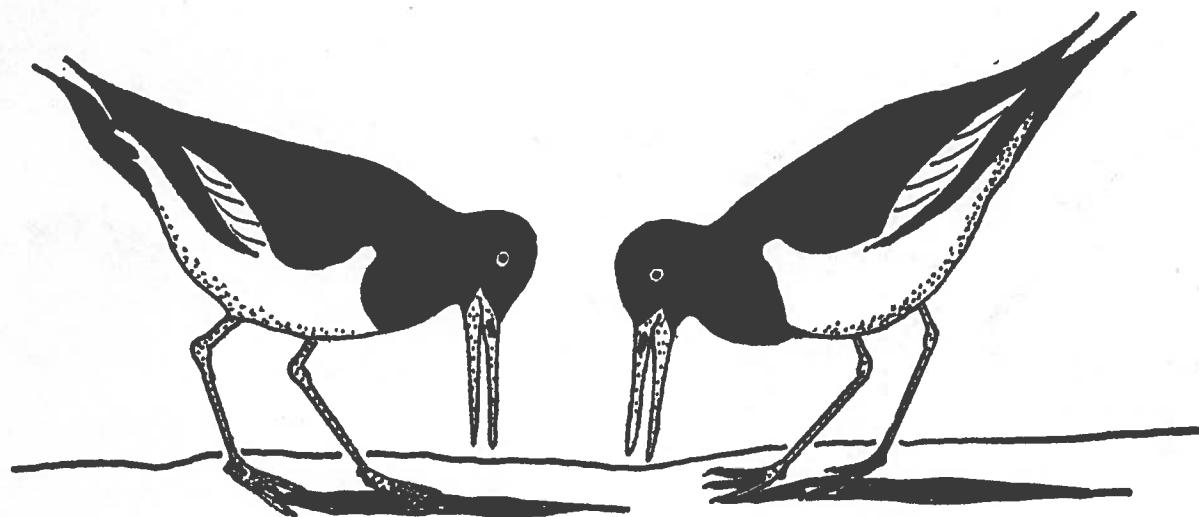


NUMÉRO 1

PRIX : 2F50

Bulletin d'Information et de Liaison

G.E.P.O.P.



**Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux
en Picardie**

AFFILIÉ A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PROTECTION DE LA NATURE

Siège Social : MUSÉE DE PICARDIE - AMIENS

Chèque Postal LILLE 872.02

•

TEL. (Après 18 h.) (22) 91.36.13

Adresser toute correspondance au MUSÉE DE PICARDIE, rue de la République - 80 - AMIENS

Le 28 Février 1970, le Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux en Picardie voyait le jour; pour différentes raisons une telle association était nécessaire dans notre région.

En effet la Picardie, de par sa position géographique sur les grandes voies de migrations, de par également la grande variété de biotopes mis à la disposition de l'avifaune, peut être considérée à juste titre comme privilégiée pour l'étude.

Malheureusement la PROTECTION est à notre époque peut-être notre objectif principal si nous voulons continuer à étudier ces merveilles de la Nature que sont les Oiseaux. Mais nous dira-t-on : certains Oiseaux sont protégés par la loi et mal n'est censé ignorer la loi; alors, comme le montre le rapport établi sur nos ramassages et publié dans ce bulletin, comment se fait-il que tant d'Oiseaux protégés soient encore victimes de "plombs égarés" ?... Problème d'information nous semble-t-il. À ce sujet nous ne pouvons que nous réjouir de certaines initiatives, expositions, campagnes, qui ont été menées dans ce sens dans notre région par diverses organisations.

Quant au problème des nuisances telles que : manutage, destruction de biotopes, usage abusif de pesticides, notre action vu l'importance et le niveau des responsabilités ne peut pour l'instant que se limiter à établir des constatations auxquelles nous pouvons tous participer afin d'en informer les autorités.

Price de conscience, information, action, représentent donc les trois volets des buts que s'est donné notre groupe, mais c'est surtout l'affaire de ^{plus/} les amis et défenseurs de la Nature. Chacun, à son niveau, si modestement soit-il, peut donc œuvrer dans ce sens : les petits ruisseaux font les grandes rivières ...

Le Comité .

LES RAPACES SONT VOS AMIS!

protégez-les!

EILS ONT DANS LA NATURE UN GRAND RÔLE A JOUER :

MIEUX QUE LES PESTICIDES : Le Rapace est notre auxiliaire naturel pour la destruction des ennemis des cultures; et avec les laissez-en nombre suffisant, ils nous débarrassent gratuitement et efficacement des petits Rongeurs dont ils peuvent empêcher le dangereux pullulement. On estime que les invasions de Campagnole qui ont coûté si cher à l'agriculture, tant par les destructions elles-mêmes opérées par diverses espèces de Rongeurs, que par les effets des pesticides employés pour les combattre, sont dues au déséquilibre causé par la diminution progressive des Rapaces diurnes et nocturnes dans nos campagnes. Ne oublions pas que les pesticides, trop souvent employés à tort et à tournes sans les précautions prescrites, peuvent présenter de grands dangers pour notre Faune sauvage, le gibier, les animaux domestiques et qu'ils sont souvent responsables eux-mêmes de l'alarmante diminution de nos Rapaces qui meurent ou deviennent infertiles pour avoir mangé ces Rongeurs rendus malades par les graines traitées.

AGENTS NATURELS DE SALUBRITÉ : Ils éliminent les animaux malades porteurs de germes infectieux, nous débarrassent des cadavres.

MERVEILLES DE LA NATURE : Qui donc pourrait rester insensible à la splendeur du vol de nos Rapaces, à la majesté de leurs vols planés, à l'éclair de leurs piqûres... Contrez-les avec amour cette beauté qu'ils ajoutent à notre ciel à nos paysages. Quel crime envers ses concitoyens comment celui qui se permet de tirer sur une telle beauté !

RAPACES = RICHESSE

Tous les écologistes savent bien que la présence de nombreux Rapaces en un milieu naturel donné est un signe de richesse de la Nature.

NON !

NE

TIREZ

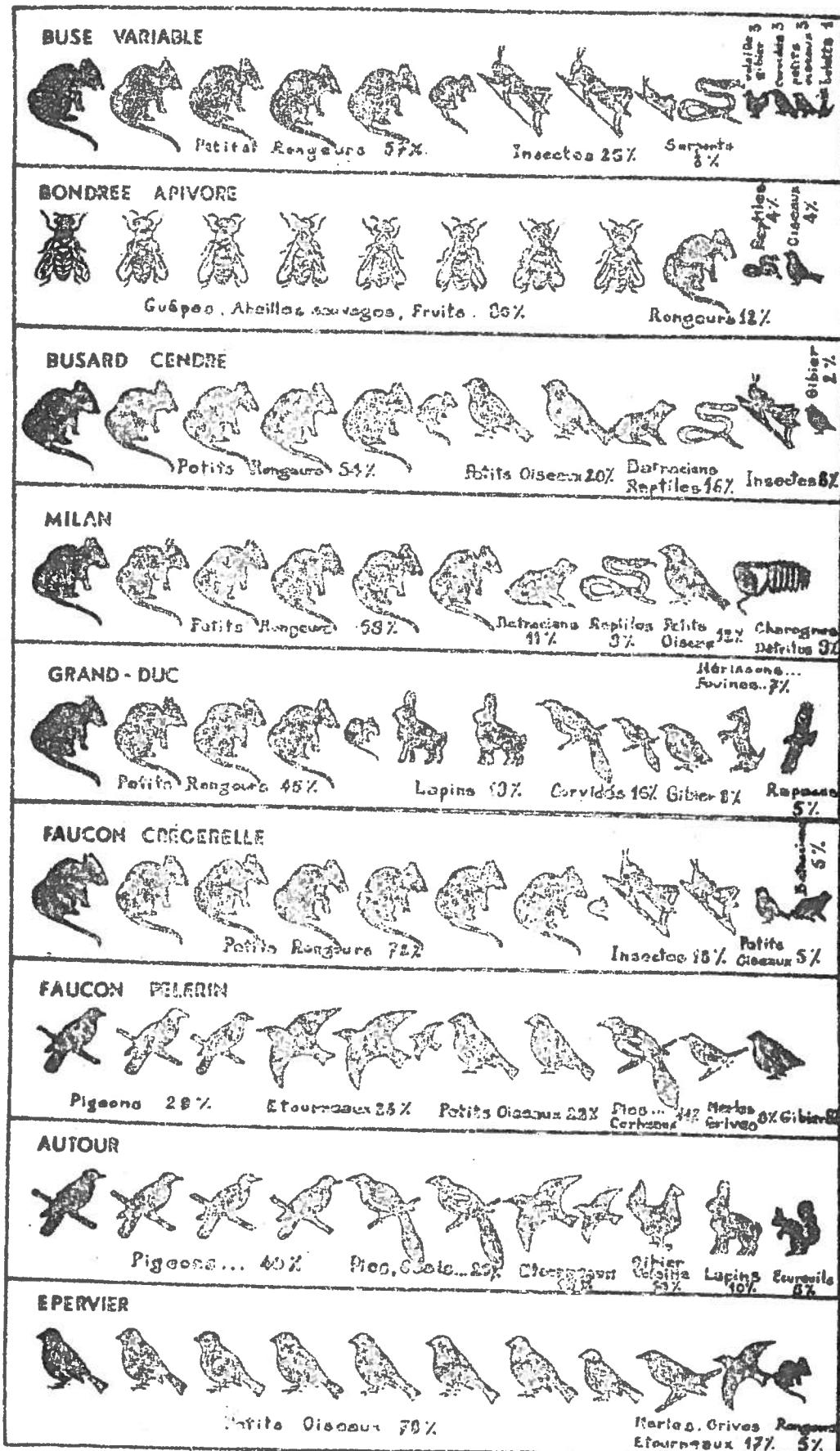
PAS!

C'EST UN

RAPACE



QUE MANGENT NOS RAPACES ?



COMMENT ORGANISER UN REFUGE D'OISEAUX

Tout propriétaire d'une parcelle de terrain, aussi petite soit-elle, peut y créer un Refuge pour la protection des Oiseaux. Il lui suffit de s'engager à ne pas tuer les Oiseaux qui y vivent en liberté et à ne pas permettre qu'on les détruisse ou les dérange.

ENGAGEMENT POUR CREATION D'UN REFUGE : Sur proposition du propriétaire (ou du locataire), tout domaine (terrain, parc, forêt, bois, jardin, espace vert, plan d'eau...) privé ou appartenant à des collectivités publiques ou à des organismes privés ou publics, peut devenir "Reserve naturelle libre", c'est à dire un espace où la Nature est protégée grâce à l'adhésion (du propriétaire ou du locataire) à la Société Nationale de Protection de la Nature, 57, rue Cuvier, Paris (5^e), reconnue d'utilité publique. Bien entendu, l'adhérent conserve tous ses droits sur sa propriété, la libre et entière disposition de son bien, l'administration et la jouissance de celui-ci.

PLAQUE "REFUGE POUR LES OISEAUX" : Pour le propriétaire ou le locataire. Le refuge est donc officiellement constitué dès à vis de la Société. Mais afin que mal n'ignore l'existence de ce nouveau territoire de protection, il est indispensable d'apposer à chaque entrée ou accès de la propriété, une plaque officielle de la Ligue de Protection des Oiseaux indiquant "Refuge pour les Oiseaux".



Plaque 32/32 cm tôle blanche, impression bleue

DIVERS MÉTIENS AIDANT AU REPEUPLEMENT

Ces terrains ainsi protégés ont déjà une incontestable utilité. Pourtant beaucoup de propriétaires surtout ruraux à ne pas se contenter de ce rôle passif. S'ils veulent avoir la joie de voir revenir les Oiseaux, de les voir s'y installer, s'ils veulent déculper rapidement dans leurs refuges la population aviaire, il y a divers moyens qui ont fait leur preuve.

LE NOURRISSAGE HIVERNAL : Celui-ci est particulièrement important car il attire les Oiseaux, les retient et les familiarise avec un site. Il est fréquent de constater que les Oiseaux sédentaires restent nicher au printemps et que les Oiseaux migrateurs y reviennent régulièrement d'année en année contre le prouvent les nombreuses études faites sur la migration. Pâtée de graisse fondue ou de margarine mélangée à du pain sec émietté et à des graines telles que l'avoine, millet, chênevier, blé cassé. Placer dans de petites coupes à la fourche des branches ou fixées sur un piquet pour les Oiseaux piqueurs, graines et pain à terre pour les Oiseaux mangeant en sol.

ABREUVOIRS : Si l'eaupropriété manque d'eau, il faut prévoir de petits abreuvoirs en forme de cuve d'un mètre de largeur et de profondeur afin d'éviter les noyades.

NICHoirS : Même dans les terrains peu épais de nombreux arbres riches en cavités naturelles, les nichoirs artificiels sont encore très utiles car, bien placés et surveillés, ils offrent une sécurité plus grande et ont l'avantage d'être à l'abri des chats. Les placer entre 2 et 3m du sol, contre un tronc légèrement incliné pour que la pluie n'y pénètre pas. Direction Sud-EST ; Trou de vol libre de tout branage. Les suspendre de 20 à 30m et les fixer solidement en utilisant la fil métallique des électriciens, enroulé de plastique. La meilleure époque pour les placer se situe entre novembre et février.

VEGETATION NATURELLE : La sauvegarde des Oiseaux commence par celle de la végétation. Il faut conserver au maximum les milieux naturels où vivent et se reproduisent les Oiseaux tels que les taillis groupés et les taillis non nettoyés du tas, les haies, la haie autour des arbres et sur les murs, les ronces, les épines blanches, les arbrusiers et les troncs d'arbres creux.

PLANTATIONS SPECIALES : On peut aussi planter (dès les premières pluies d'automne), des arbres et des arbustes: les Cyprès qui constituent d'excellente barrière, des Sorbier des Oiseaux, des Aubépines, des Genévrier.

FLEURS : On peut aussi semer des fleurs pour leurs graines après floraison, les Oiseaux en sont très friands: Cosmos, Centaurée, Scabieuses, Soucis, et Tournesole.

PRODUITS CHIMIQUES : Il faut éviter au maximum l'utilisation des pesticides et autres produits chimiques ainsi que la plupart des désherbants qui sont nuisibles à l'aviation.



Niche-Sûche

- A PROPOS DE LA TAXIDERMIE -

Sur la page "Taxidermie" d'un journal de Mars 1970, on voit

Dépâts quelques mois la Taxidermie, qui est l'art de naturaliser les animaux morts, connaît un regain de faveur et cela justement à une époque où l'on devrait s'efforcer d'éviter et d'empêcher la destruction des animaux et en particulier des Oiseaux pour ne pas transformer notre nature vivante en nature morte.

Encourager et développer cette technique va à l'encontre de tous les principes de la protection des animaux et spécialement des Oiseaux (car ce sont eux qui sont les principales victimes des taxidermistes!).

Dans l'intérêt de la vérité une mise au point s'impose: il faut d'abord reconnaître que la taxidermie présente de graves dangers pour l'avenir de notre patrimoine faunistique. La plupart des taxidermistes amateurs n'ont scrupule que des buts lucratifs; ce ne sont que général que des mercantils qui n'hésiteront pas à sacrifier nos espèces les plus rares pour accroître leur gain. Les autres, ceux qui naturellement naturalisent pour sa plaisir, disent souvent qu'ils aiment et qu'ils veulent faire aimer les animaux. Ne soyons pas, là encore, de mauvaise foi: l'Homme a déjà été assez hypocrite pour essayer de justifier toutes les destructions qu'il a faites dans la vie animale.

Regardons la vérité en face: dans tous les articles concernant la taxidermie rien n'a été dit, et pour cause, sur le problème n°1 : comment se procurer les animaux à naturaliser? Il est bien évident que ce ne sont pas les animaux trouvés morts qui suffiront à tous ces amateurs et semi-professionnels. Comment les trouveront-ils alors? C'est bien simple, voici ce qui se passera (et se passe déjà):

-Les jeunes, qui n'ont pas encore l'autorisation de chasser, utiliseront, au mépris des lois, les sarabines à air comprimé ou les trop célèbres pièges qui capturent déjà chaque année des milliers d'Oiseaux insectivores (protégés notamment par le décret du 12-12-1965). En plus des Oiseaux ne seront nos Rongeurs et nos Reptiles si utiles... mais certainement pas les Rats si nuisibles.

-Les amateurs et les semi-professionnels qui se lanceront, avec passion friquement dans cette activité ne se contenteront pas des Moineaux et des Rats. Ils chercheront à détruire ou à capturer nos espèces les plus belles, les plus spectaculaires ou les moins variétées, n'est à dire nos espèces les plus rares qui sont toutes protégées légalement: Rapaces diurnes et nocturnes, Pies, Cicaois de mer, etc...

Ceci est d'ailleurs confirmé:

-Sur la page "Taxidermie" d'un journal de Mars 1970, on voit un "Pic-Vert", espèce de naturalisatrice. Or, ce Pic-Vert, comme tous les Pies, est une espèce protégée depuis 1965! Le taxidermiste qui fait des cours publics et gratuits dans un établissement très officiel puisqu'il s'agit du Muséum de Marseille, a même déclaré au reporter et à ses "élèves" que le Pic-Vert se trouvait en abondance entre Digne et Salon!! C'est ainsi inciter les élèves à aller détruire, au mépris des lois, cette espèce protégée et si utile. Ce taxidermiste très officiel, ignore donc que certaines espèces sont protégées!

Il est attristant et décevant pour ceux qui se dévouent à la protection de notre patrimoine naturel d'apprendre qu'on cherche à vulgariser une technique, qui ne devrait être appliquée que par quelques spécialistes, travaillant pour nos Musées, et non par les amateurs, chez qui elle se forme pas sans donner le goût de la destruction et du lucras. Ce n'est pas ainsi que nous développerons chez les jeunes et la publicité respect de la Nature et de la vie. On ferait mieux de développer le goût de l'observation des animaux sauvages "in natura" et celui de protéger tous les animaux et tout crachalatant nos Oiseaux, qui font le charme de nos campagnes, de nos bois, de nos marais et de nos bords de mer. A notre époque où toute notre Faune, déjà très réduite, est menacée de toutes parts, il est impensable de développer la taxidermie d'amateur, activité qui n'est plus de notre temps, car actuellement toute la Faune et l'Avifaune en particulier, sont à préserver et notre devoir d'Homme moderne est de la transmettre la plus intacte possible aux futures générations.

La taxidermie, art de détruire et de dépeciller les cadavres de nos plus beaux Oiseaux, quelle belle leçon pour apprendre à aimer et à respecter la vie! La vulgarisation de cette technique se peut qu'aggraver l'instinct destructeur et l'inassimilabilité, sans parler du sadisme, et cela à une époque où domine déjà trop souvent la violence. Que certaines personnalités scientifiques, qui devraient savoir que quelconque connaissance l'état actuel et alarmant de notre environnement, ne se fassent pas les complices involontaires de nos destructeurs en tous genres... Relisons cependant avec satisfaction que l'Association des Professeurs de Sciences Naturelles (Biologie et Géologie) a déclaré dans un communiqué en Décembre 1960: "Nous considérons comme une de nos missions principales d'inspirer aux enfants l'amour et le respect de la vie."

Ce qu'il faut maintenant c'est que la France réglemente enfin l'exercice de la taxidermie commerciale et interdise une fois pour toutes la naturalisation de nos espèces protégées. Voilà qui serait une utile réalisation pour marquer la suite de l'année européenne de la conversation de la Nature.

Pour terminer je m'adresse à tous les hommes de bonne volonté: que l'on ne s'échauffe plus, paravid, l'impatience et l'égoïsme, à vouloir dérober les maisons de campagne de toutes ces dépeillettes de nos plus beaux Oiseaux. Laissez les vivre en liberté et en paix pour leur bonheur et la joie de nous tous, qui avons le droit de pouvoir les admirer en pleine nature. Que toutes les maisons de campagne, que toutes les auberges, que tous ces petits musées privés, qui prolifèrent, ne soient pas les cimetières de tous nos magnifiques Oiseaux qui appartiennent à tous tous et tout parti de cette planète.

J. BXSM.

Extrait de "BETES ET NATURE"
Avril 1971

RÉPONSE

réalisé sur 7 ramassages effectués sur le littoral Picard de Février 1970 à Mars 1971 par la G.R.O.C.P., portant sur 1101 oiseaux trouvés morts.

Depuis bon nombre d'années, le touriste curieux - comme le naturaliste aux aguets - peut relever le long de nos plages des cadavres mazoutés ou ensanglantés d'oiseaux de toute espèce.

La triste affaire du Torrey Canyon, au printemps 1967, avait porté à la conscience d'un peuple le danger menaçant d'un développement technique mal contrôlé - danger, on l'avait vu alors, tant pour l'avenir de ce qu'il est convenu d'appeler LA NATURE que pour l'économie touristique, essentiellement à certaines régions. Depuis, les "marées noires" réapparaissent, au gré des besoins du commerce de l'information, et sont ressenties, malheureusement, comme une composante normale et "naturelle" de notre environnement.

Dans notre Picardie, des scandales cynégétiques ont fait apparaître quels dangers une pression de chasse trop élevée et ceux que les fins chasseurs appellent les fusillots font courir à notre avifaune - puisque c'est d'elle qu'il s'agit.

C'est pourquoi nous menons, le plus scientifiquement possible, cette enquête qui vise à relever dans les limites du littoral picard (de la baie d'Authie à Mers) les variations et les proportions, selon les époques et les espèces, de cadavres d'oiseaux. Ce premier résultat porte sur sept ramassages répartis sur une année pleine.

Dès maintenant, il convient de marquer les limites de notre action :

- Il ne peut - par la force des choses - s'agir que d'activités épisodiques : sept journées en un an, quelle probabilité donc de manquer bien de tristes trouvailles .
- Des contre-enquêtes, faites sur des espaces limités, prouvent qu'il échappe toujours à la perspicacité des meilleurs une proportion non négligeable d'oiseaux (13 à 18 %) .
- Nous sommes loin d'être les seuls glaneurs de grèves : casseroliers ou carnassiers en quête d'aubaines (il existe aussi des oiseaux nécrophages), taxidermistes qui font là leur récolte, et même groupes étrangers, comme ces belges, par exemple, que nous avons rencontrés et qui viennent collecter en baie de Somme les espèces qu'on ne tire pas sur leur littoral.

Mais, dira-t-on, des oiseaux, il en est toujours mort et il y en a toujours. Que prétend-on prouver par des ramassages ?

Il convient de savoir qu'un oiseau mourant de mort naturelle, a l'instinct de se cacher dans un endroit retiré pour agoniser, et qu'on ne le retrouve donc qu'exceptionnellement sur les laisses de mer. D'autre part, le déséquilibre enregistré entre les espèces comestibles et les autres, montre bien qu'il s'agit pour ces oiseaux d'accidents "hors nature". Et les chiffres que nous vous proposons des pourcentages d'oiseaux dont on a pu déterminer s'ils étaient mazoutés ou "plombés" (plaies, ailes, pattes brisées, etc...) montrent à l'évidence qu'il ne s'agit pas pour la majorité de morts naturelles .

TOTAL des oiseaux trouvés morts au cours des 7 ramassages

(Classification par familles)

Gaviidae	: Plongeons	(24)
Podicipelidae	: Grèbes	(70)
Procellariidae	: Puffins et Mars	(7)
<u>Sulidae</u>	: <u>Fous de Bassan</u>	(13)
Ardeidae	: Hérons	(2)
Anatidae	: CYGNES Tadornes -Canards	(164)
Falconidae	: Faucons	(3)
Rallidae	: Foulques, Rales	(4)
Haematopodidae	: Huitriers	(52)
Charadridae	: Pluviers, Vanneaux, Gravelot	(3)
Scolopacidae	: Courlis, Barges, Bécasseaux, Chevaliers	(19)
<u>Stercoraridae</u>	: <u>Labbes</u>	(3)
<u>Laridae</u>	: <u>Goélands, Mouettes, Sternes</u>	(327)
<u>Alcidae</u>	: <u>Pingouins et Guillemons</u>	(370)
Columbidae	: Pigeons	(4)
Corvidae	: Choucas, Corbeaux, Corneilles	(8)

Les espèces protégées sont soulignées.

Total des Oiseaux Trouvés morts

sur cours des 7 ramassages

(classification par familles)

327

310

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

ca 300 m

Sur 1101 Oiseaux trouvés morts en 7 ramassages; la répartition est la suivante :

Date des ramassages	Mort due au Mazout	Mort due au fusil	Mort indéterminée
8 Février 1970	41	27	34
22 Février 1970	9	15	8
22 Mars 1970	97	192	20
10 Mai 1970	204	0	68
18 Juillet 1970	6	44	4
27 Décembre 1970	37	36	14
28 Mars 1971	83	147	15
T O T A L	477	461	163
S O I T :	43,33 %	42 %	14,66 %

9 Fév #0

22 Fév #0

10 Mai #0
18 juillet #0
27 dec #0

chasse fermée

chasse ouverte

22 Mars #1

28 Mars #1

chasse ouverte.

1er Janvier #0

20 Janvier #0

27 Janvier #0

3 Février #0

10 Février #0

17 Février #0

24 Février #0

3 Mars #0

10 Mars #0

17 Mars #0

24 Mars #0

30 Mars #0

6 Avril #0

13 Avril #0

20 Avril #0

27 Avril #0

4 Mai #0

11 Mai #0

18 Mai #0

25 Mai #0

1 Juin #0

8 Juin #0

15 Juin #0

22 Juin #0

29 Juin #0

6 Juillet #0

13 Juillet #0

20 Juillet #0

27 Juillet #0

3 Août #0

10 Août #0

17 Août #0

24 Août #0

31 Août #0

7 Septembre #0

14 Septembre #0

21 Septembre #0

28 Septembre #0

5 Octobre #0

12 Octobre #0

19 Octobre #0

26 Octobre #0

2 Novembre #0

9 Novembre #0

16 Novembre #0

23 Novembre #0

30 Novembre #0

7 Décembre #0

14 Décembre #0

21 Décembre #0

28 Décembre #0

4 Janvier #0

11 Janvier #0

18 Janvier #0

25 Janvier #0

1 Février #0

8 Février #0

15 Février #0

22 Février #0

29 Février #0

7 Mars #0

14 Mars #0

21 Mars #0

28 Mars #0

4 Avril #0

11 Avril #0

18 Avril #0

25 Avril #0

2 Mai #0

9 Mai #0

16 Mai #0

23 Mai #0

30 Mai #0

6 Juin #0

13 Juin #0

20 Juin #0

27 Juin #0

4 Juillet #0

11 Juillet #0

18 Juillet #0

25 Juillet #0

1 Août #0

8 Août #0

15 Août #0

22 Août #0

29 Août #0

5 Septembre #0

12 Septembre #0

19 Septembre #0

26 Septembre #0

3 Octobre #0

10 Octobre #0

17 Octobre #0

24 Octobre #0

31 Octobre #0

7 Novembre #0

14 Novembre #0

21 Novembre #0

28 Novembre #0

5 Décembre #0

12 Décembre #0

19 Décembre #0

26 Décembre #0

2 Janvier #0

9 Janvier #0

16 Janvier #0

23 Janvier #0

30 Janvier #0

6 Février #0

13 Février #0

20 Février #0

27 Février #0

5 Mars #0

12 Mars #0

19 Mars #0

26 Mars #0

2 Avril #0

9 Avril #0

16 Avril #0

23 Avril #0

30 Avril #0

7 Mai #0

14 Mai #0

21 Mai #0

28 Mai #0

4 Juin #0

11 Juin #0

18 Juin #0

25 Juin #0

2 Juillet #0

9 Juillet #0

16 Juillet #0

23 Juillet #0

30 Juillet #0

6 Août #0

13 Août #0

20 Août #0

27 Août #0

3 Septembre #0

10 Septembre #0

17 Septembre #0

24 Septembre #0

1 Octobre #0

8 Octobre #0

15 Octobre #0

22 Octobre #0

29 Octobre #0

5 Novembre #0

12 Novembre #0

19 Novembre #0

26 Novembre #0

3 Décembre #0

10 Décembre #0

17 Décembre #0

24 Décembre #0

31 Décembre #0

7 Janvier #0

14 Janvier #0

21 Janvier #0

28 Janvier #0

4 Février #0

11 Février #0

18 Février #0

25 Février #0

3 Mars #0

10 Mars #0

17 Mars #0

24 Mars #0

31 Mars #0

7 Avril #0

14 Avril #0

21 Avril #0

28 Avril #0

5 Mai #0

12 Mai #0

19 Mai #0

26 Mai #0

2 Juin #0

9 Juin #0

16 Juin #0

23 Juin #0

30 Juin #0

7 Juillet #0

14 Juillet #0

21 Juillet #0

28 Juillet #0

4 Août #0

11 Août #0

18 Août #0

25 Août #0

1 Septembre #0

8 Septembre #0

15 Septembre #0

22 Septembre #0

29 Septembre #0

5 Octobre #0

12 Octobre #0

19 Octobre #0

26 Octobre #0

2 Novembre #0

9 Novembre #0

16 Novembre #0

23 Novembre #0

30 Novembre #0

7 Décembre #0

14 Décembre #0

21 Décembre #0

28 Décembre #0

4 Janvier #0

11 Janvier #0

18 Janvier #0

25 Janvier #0

1 Février #0

8 Février #0

15 Février #0

22 Février #0

29 Février #0

7 Mars #0

14 Mars #0

21 Mars #0

28 Mars #0

4 Avril #0

11 Avril #0

18 Avril #0

25 Avril #0

2 Mai #0

8 Mai #0

15 Mai #0

22 Mai #0

29 Mai #0

5 Juin #0

12 Juin #0

19 Juin #0

26 Juin #0

3 Juillet #0

10 Juillet #0

17 Juillet #0

24 Juillet #0

31 Juillet #0

7 Août #0

14 Août #0

21 Août #0

28 Août #0

4 Septembre #0

11 Septembre #0

18 Septembre #0

25 Septembre #0

2 Octobre #0

9 Octobre #0

16 Octobre #0

23 Octobre #0

30 Octobre #0

6 Novembre #0

13 Novembre #0

20 Novembre #0

27 Novembre #0

4 Décembre #0

11 Décembre #0

18 Décembre #0

25 Décembre #0

1 Janvier #0

8 Janvier #0

15 Janvier #0

22 Janvier #0

29 Janvier #0

5 Février #0

12 Février #0

19 Février #0

26

Au cours des 7 ramassages, sur les 1101 oiseaux trouvés morts, on dénombrait :

732 oiseaux protégés

dont l'origine de la mort se répartit comme suit :

Ramassages	Mort due au mazout	Mort due au fusil
8 Février 1970	28	17
22 Février 1970	5	7
22 Mars 1970	59	37
10 Mai 1970	197	0
18 Juillet 1970	5	28
7 Déc. 1970	31	31
28 Mars 1971	63	119
T O T A L	393	339
S O I T	53,6 %	46,4 %

Nous pouvons remarquer que sur un total de 1101 Oiseaux, 732 appartiennent aux espèces protégées par la Loi, et sur 369 oiseaux restant, tous n'appartiennent pas obligatoirement aux espèces considérées comme gibier, comme :

les 70 Grèbes
24 Plongeons,

qui, étant piscivores sont de ce fait impropre à la consommation.

28 mars

18 juil

10 nov

22 mars

22 juil

09 sept

31 36
37 38
44 26
55 6

44 26
55 6

55 6

37 15
15 7

11 7
28 22
17 7
15 7

11 7
28 22
17 7
15 7

13
69

AV

W

effectif total

mort due au mal

mort due au mal & ouverte

372 Oiseaux prologos

répartition des

1974

1975

1976

1977

1978

1979

1980

1981

1982

1983

1984

1985

1986

1987

1988

1989

1990

1991

1992

